

FICHE DE POSTE
Concours 2021Fiche de poste / Intitulé du poste :
Électricien-ne courant fort ou faibleETABLISSEMENT : Université de Lorraine
SERVICE ou U.F.R. : Faculté des Sciences et Technologies
VILLE : Vandœuvre les Nancy

IDENTIFICATION DU POSTE

Nature du concours : Externe
Corps : ATRF
Branche d'Activité Professionnelle (BAP) : G
Emploi-type de rattachement (REFERENS) : Électricien-ne courants fort ou faible
Catégorie : A / B / C
Numéro de poste : W10024
Encadrement : OUI / NON

PRESENTATION GENERALE

Description de la structure d'affectation :

La **Faculté des Sciences et Technologies** de Nancy est une des composantes de l'Université de Lorraine. Elle comprend un département des langues et trois secteurs scientifiques : Biologie, MIAE (mathématiques informatique automatique électronique) et PGCM (physique géosciences chimie et mécanique). L'ensemble représente plus de 510 enseignants, chercheurs et personnels BIATSS et près de 4 500 étudiants répartis sur le site de Vandœuvre lès Nancy répartis sur 110 000 m² de locaux.

Description du poste :

L'électricien courants fort ou faible aura pour missions principales d'assurer les premières interventions, les opérations de maintenance et participer à la modification sur les réseaux et équipements (courants faibles et de courants forts) et de participer au suivi et l'exploitation des installations électriques

DETAIL DES MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales (déclinées par missions/ thèmes dans la limite de 5):**Mission 1 : Maintenance, dépannage, interventions courants forts / A ce titre l'agent doit :**

- Contrôler l'état des installations
- Diagnostiquer les pannes électriques
- Préparer son chantier d'intervention (mise en sécurité)
- Procéder aux dépannages de premier niveau des installations électriques courants forts.
- Effectuer les opérations courantes de maintenance (remplacement de lampes, fusibles, serrage de connexions, ...)
- Intervenir sur des équipements expérimentaux de recherche avec des courants alternatifs ou continus
- Intervenir sur des postes et cellules haute tension 20 000 Volts
- Réaliser ou modifier les installations électriques basse tension selon des directives ou des schémas préétablis
- Accompagnement des prestataires extérieurs (organisme de contrôle, sociétés de maintenance)

Mission 2 : Contrôles, vérifications, maintenance courants faibles / A ce titre l'agent doit :

- Contrôler, vérifier et maintenir les équipements courants faibles : alarmes techniques, gestion technique centralisée (GTC), système sécurité incendie (SSI), téléphonie, etc.
- Câbler et tirer des câbles réseaux informatiques
- Utiliser des appareils de mesure courants pour diagnostiquer des pannes
- Interpréter des schémas et croquis de réseaux électriques pour l'exécution des travaux
- Réaliser des installations de lecteurs de badge SAMCLE

Activités associées :

- Appliquer les règles de sécurité relatives aux installations électriques et aux établissements recevant du public (ERP)

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Connaissances (limitées à 7)

- Connaissance approfondie : de l'électricité courants forts, du matériel électrique, des symboles pour la lecture de schémas
- Connaissance générale des techniques de mise en œuvre des composants et des équipements (luminaires, câbles, tableaux, organes de protection ou de coupure...)
- Notions sur les schémas des régimes du neutre (TT, TN et IT)
- Connaissance des règles de sécurité relatives aux installations électriques et aux établissements recevant du public
- Réglementation du domaine
- Techniques d'installation et de maintenance des équipements

Compétences opérationnelles (limitées à 7)

- Utiliser des appareils de mesure courante pour les diagnostics de pannes
- Interpréter des schémas et croquis de réseaux électriques pour l'exécution des travaux et le cas échéant les mettre à jour (utilisation logiciel spécifique souhaité) et maîtriser la lecture d'un descriptif, un plan, un planning
- Diagnostiquer l'origine d'une panne
- Mettre en place tous les types de distribution du courant fort
- Effectuer des calculs simples de dimensionnement des installations (section de câble, nature des disjoncteurs, puissance installée...)
- Appliquer les principes de protection contre les contacts directs et indirects ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité du domaine d'activité
- Savoir planifier les travaux et rendre compte régulièrement à sa hiérarchie

Compétences relationnelles (limitées à 7)

- Avoir de très bonnes qualités relationnelles
- Avoir une bonne capacité d'anticipation
- Savoir gérer l'urgence
- Etre rigoureux, sérieux et disponible
- Savoir travailler et communiquer avec l'équipe

TENDANCE D'EVOLUTION DU METIER

Facteurs d'évolution connus du métier par le responsable hiérarchique direct :

Évolution technologique notamment en matière de gestion des alarmes et des moyens de surveillance audiovisuelle.

Compétences en informatique et téléphonie

Impacts éventuels sur le métier, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Développement des compétences liées à ces évolution

PERIMETRE DU POSTE - RELATIONS FONCTIONNELLES

- Travail plutôt seul Travail plutôt en équipe Travail régulièrement au contact du public / des usagers

Partenaires (internes/externes)

Partenaires internes fonctions, structures ou services (limités aux 3 principaux)

<i>Liens avec d'autres postes ou services</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Services techniques	Travail en relation avec d'autres corps de métier (plaquiste, peintre, menuisier, plombier, chauffagiste...)
Direction du numérique	Travail collaboratif sur les modifications ou créations d'infrastructures, réseaux du site
Personnels et étudiants	Echanges journaliers

Partenaires externes :

<i>Liens avec d'autres partenaires de l'UL</i>	<i>Nature du lien (travail collaboratif et journalier / échange hebdomadaire/ mensuel, collaboration ponctuelle)</i>
Sociétés de maintenance	Accompagnement des prestataires de maintenance qui interviennent sur des équipements techniques (portes automatiques, système de sécurité incendie, vérifications réglementaires...)
Contrôleur technique	Accompagnement lors des contrôles des installations électriques et du système de sécurité incendie du site

AUTORISATIONS / HABILITATIONS SPECIFIQUES LIEES AU POSTE

FORMATIONS : Oui Non (si oui préciser les formations obligatoires liées au poste)

- Diplômes classés au niveau 3 (anciennement niveau V : C.A.P., B.E.P.,....) dans le domaine de l'électricité/électrotechnique
- Travail en hauteur
- Echafaudage roulant

HABILITATIONS : Oui Non (si oui préciser les habilitations liées au poste)

- Habilitation électrique tous niveaux : B2V, BR, BC, HOV

AUTORISATIONS - ACCREDITATIONS : Oui Non

Autres souhaitées :

EQUIPEMENTS SPECIFIQUES LIEES AU POSTE

Oui Non (si oui préciser les équipements visés lunettes, casque, masque, vêtement, etc...)

Equipements de protection individuelle : Chaussures de sécurité, Vêtements de travail, Gants adaptés aux situations de travail, Casque, Masque de protection respiratoire adapté

INDEMNITES SPECIFIQUES LIEES A LA FONCTION :

Fonction reconnue par l'établissement comme ouvrant droit à la NBI : Oui Non

Si oui, précisez le nombre de points attribués à la fonction :

IPAGE : Oui Non

Si oui, à quel titre :

RIFSEEP : Groupe 1

TENDANCE D'EVOLUTION DU POSTE

Facteurs d'évolution connus du poste par le responsable hiérarchique direct :

Évolution technologique en matière de gestion des alarmes et des moyens de surveillance audiovisuelle.

Impacts éventuels sur le poste, les missions et/ou compétences de l'agent connus par le responsable hiérarchique direct :

Développement des compétences liées à ces évolutions

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984